

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de communes La Domitienne**

Séance du mercredi 12 février 2020

Délibération	
N° 20.006.2	
En exercice	37
Présents	23
Votants	28
Pour	28
Contre	0
Abstention	0

<p>PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL - SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</p> <p>SUBVENTION À LA PLATEFORME D'INITIATIVE BÉZIERS OUEST HÉRAULT (IBOH) POUR L'ANNÉE 2020 - APPROBATION</p>
--

Date de la convocation : 06/02/2020

L'an deux mille vingt
Et le 12 février à 18h30

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, dans la salle « Jacques Maurel » de l'Hôtel communautaire, sous la présidence de **monsieur Alain CARALP, Président.**

23 Conseillers communautaires présents : madame Marguerite ALAZET, madame Danielle ALEXANDRE, monsieur Bruno BERRAH, monsieur Alain CARALP, monsieur Alain CASTAN, monsieur Didier CAYLA, madame Odile CORBIERE, madame Marcelle COUDERC, monsieur Pierre CROS, monsieur Bruno DAMBLEMONT, monsieur Thierry DAURAT, madame Géraldine ESCANDE-COLIN, monsieur Bernard FABRE, monsieur Frédéric FABRE, monsieur Jean-François GUIBBERT, monsieur Michel LEFROU, monsieur Serge PESCE, monsieur André RAYNAUD, madame Yannick RODIERE, monsieur Michel SANCHEZ, monsieur Robert SENAL, madame Martine SIGNOUREL, monsieur Marc SINGLA.

5 Conseillers communautaires absents représentés : madame Danièle BOSCH-LAURENS (représentée par monsieur Bruno BERRAH), madame Charlette CHASTAN (représentée par monsieur Robert SENAL), monsieur Bernard MARTIN (représenté par monsieur Bruno DAMBLEMONT), madame Brigitte SOULET (représentée par monsieur Serge PESCE), monsieur Philippe VIDAL (représenté par madame Marcelle COUDERC).

9 Conseillers communautaires absents excusés : madame Elodie AGOSTINHO, monsieur Thierry BEUSELINCK, monsieur Cédric GARCIA, madame Cathy LIMORTE, monsieur Pascal LOUBET, madame Brigitte MARTINEZ, monsieur Jean-Pierre PEREZ, monsieur Christian SEGUY, madame Maryline TUCA.

Secrétaire de séance : madame Marcelle COUDERC.

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes La Domitienne**

Séance du mercredi 12 février 2020

Subvention à la plateforme d'Initiative Béziers Ouest Hérault (IBOH) pour l'année 2020 - Approbation

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.1511-2 et L. 5211-1 ;

Vu les statuts de la Communauté de communes La Domitienne ;

Vu les statuts de l'Association Initiative Béziers Ouest Hérault (IBOH) ;

Vu la demande de subvention reçue le 19 décembre 2019 ;

Considérant que l'association Initiative Béziers Ouest Hérault (IBOH) vise à favoriser la création, la reprise et le développement des Très Petites Entreprises (TPE) et des Petites et Moyennes Entreprises (PME) implantées sur l'arrondissement de Béziers, qu'elle accorde des prêts d'honneur (prêt sans intérêt ni garantie) et accompagne (étude de faisabilité économique, financière et commerciale) les créateurs et repreneurs d'entreprises ;

Considérant qu'elle a déposé une demande de subvention en date du 19 décembre 2019 au titre de l'année 2020 pour un montant de 4 000 euros ;

Considérant que son budget prévisionnel pour l'année 2020 est le suivant :

Dépenses	Montant €	Recettes	Montant €
Salaires et charges	90 500	Région	54 400
Achats	2 150	CABM	25 000
Charges externes	5 150	CAHM	16 400
Autres services extérieurs dont Déplacements	14 500 6 000	CCLD	4 000
		Sud Hérault	9 000
		Prestations	3 500
Total	112 300	Total	112 300

Considérant que, sur le territoire de La Domitienne, depuis sa création (2004), Initiative Béziers Ouest Hérault a suivi et aidé 69 porteurs de projet ;

Considérant qu'en 2019, 5 entreprises ont été financées et que les financements IBOH se sont élevés à 20 400 euros de prêt d'honneur et 19 000 euros de prêt NACRE (Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprise), ce qui a permis un effet levier de plus de 4 sur les financements bancaires. ;

Sur le rapport et l'exposé de **monsieur Serge PESCE, 1^{er} vice-Président**,
Après en avoir délibéré,
Sur 28 membres présents ou représentés au moment du vote,
A l'unanimité,

I. APPROUVE l'attribution d'une subvention de 4 000 euros à l'Association Initiative Béziers Ouest Hérault (IBOH).

II. AUTORISE monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

III. PRÉCISE que les dépenses en résultant seront couvertes par les crédits inscrits au budget de l'exercice au chapitre prévu à cet effet.

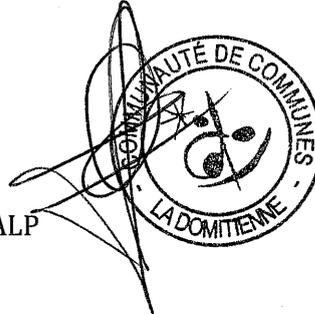
IV. CHARGE monsieur le Président de faire procéder à l'affichage de cette délibération à l'Hôtel communautaire, à sa transmission au contrôle de légalité, et à son insertion au recueil des actes administratifs de La Domitienne.

V. INFORME que, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier, y compris par l'application *Télérecours citoyens* qui est accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président de la Communauté de communes La Domitienne,

Alain CARALP



REÇU EN PREFECTURE

le 19/02/2020

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 19/02/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-243400488-20200212-DELIB_20_00